

Avis d'appel public à la concurrence – marché n°2026-10
Installation de la climatisation réversible dans les écoles maternelle Olympe de Gouges et élémentaire Victor Hugo (sites rue du Bosc et rue du Calvaire)

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Commune de Clapiers
SIRET 21340077300015
Ville : CLAPIERS
Code Postal :34830
Département(s) de publication :34

Lien vers le profil d'acheteur : https://marches.montpellier3m.fr/entreprise
Identifiant interne de la consultation :2026-10
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :Oui
Date et heure limite de réception des plis : 15 décembre 2026 – 12 :00 heures

IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché : Installation de la climatisation réversible dans les écoles maternelle Olympe de Gouges et élémentaire Victor Hugo (sites rue du Bosc et rue du Calvaire)
Type de marché : TRAVAUX
Description succincte du marché :
La consultation porte sur l'installation de systèmes de climatisation réversible (DRV, multisplits et monosplits air/air) et des travaux d'électricité et d'adaptation du bâti associés, dans les établissements scolaires de la commune de Clapiers
Lieu principal d'exécution du marché : Cf. annexe CCTP
Durée du marché : 6 mois
Marché alloti :Non

OBJET : Vérifications périodiques.
Code CPV : 45331220-4 (travaux d'installation de climatisation) 45311000-0 (travaux de câblage et d'installations électriques)
Lieu d'exécution :Clapiers

PROCEDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve, Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve, Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Autres renseignements demandés :
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
Valeur technique (60 %)
Prix des prestations (30 %)
Démarches RSE (10%)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire : Non, fortement conseillée. Il est précisé que les candidats n'ayant pas participé à la visite ne pourront pas faire valoir une méconnaissance des besoins de la Commune, entrainant une modification de leur offre.
Celle-ci est prévue le 02/12/26 à 14h, prise de rdv : secretariat.dst@ville-clapiers.com.
Date prévisionnelle de début des prestations : 17/12/26
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063 MONTPELLIER, Téléphone : 0467548100, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : 0467547410, Adresse internet : http://montpellier.tribunal-administratif.fr/